

22 décembre 2020

ZPS "Le Salagou"

Compte-rendu du comité de pilotage du 10 décembre 2020



Etaient présents :

Elus

Michel Vellas – Maire de Brenas

Sébastien Vaissade – Adjoint à la mairie de Liausson

Jacky Perez – Maire de Villeneuve

Alain Bozon – Maire de Pézènes-Les-Mines

Myriam Gayraud – Maire de Cabrières

Mathieu Lombard – Conseiller à la mairie de Nébian

Marie Passieux – Présidente du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Techniciens des collectivités

Cécile Olive – Directrice du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Betty Vagne – Chargée de mission Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Services et établissements publics de l'Etat

Mathieu Peretti – Chargé de mission Natura 2000 DDTM 34

Nicolas Manthe – Chef d'unité nature et biodiversité DDTM 34

Excusés :

Serge Didelet – Maire de Mourèze – Pouvoir transmis

Marc Carayon – Maire de Lacoste – Pouvoir transmis

Bernard Coste – Maire d'Octon

Au vu du contexte sanitaire, le comité de pilotage (copil) a été réuni en format restreint aux élus afin de procéder au vote d'un nouveau président de copil et au renouvellement de la structure animatrice. Dès que la situation sanitaire le permettra, le COPIL sera réuni en session plénière de manière à présenter à l'ensemble des membres le bilan et le programme d'action du site Natura 2000.

Rappel du contexte

Le site Natura 2000 du Salagou est désigné au titre de la directive "Oiseaux", comme zone de protection spéciale (ZPS) pour la présence d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, dont 4 espèces remarquables au niveau départemental : l'Aigle de Bonelli, le Blongios nain, l'Outarde canepetière et le Busard cendré.

La préservation de l'ensemble des espèces patrimoniales du site est directement liée à la conservation des milieux ouverts et d'une mosaïque agricole, en lien notamment avec les pratiques agro-pastorales.

La ZPS présente également un intérêt fort en termes de sites de nidification dans les zones humides (berges du lac) et les milieux rupestres.

La convention d'animation du site Natura 2000 du Salagou est arrivée à échéance en 2020. Afin de poursuivre la gestion du site Natura 2000, un renouvellement de la structure animatrice et l'élection d'un nouveau Président de Comité de Pilotage étaient nécessaires. Ces désignations pouvant être réalisées uniquement par le collège des élus qui ont le droit de vote, le Comité de Pilotage s'est tenu en format restreint.

Relevé de décisions du copil :

- Election de la structure animatrice du site Natura 2000 du Salagou

Depuis 2011, le Grand Site assure l'animation du site. La convention est arrivée à échéance en 2020. Afin de poursuivre la gestion du site Natura 2000, il est proposé au comité de pilotage de procéder au renouvellement de la structure animatrice

Suite au vote, le Grand Site est désigné par l'ensemble des participants : structure animatrice du site Natura 2000 pour 3 ans.

- Election du Président de copil du site Natura 2000 du Salagou

Suite aux élections municipales 2020, il convient de désigner un nouveau président de copil. Ces désignations pouvant être réalisées uniquement par le collège des élus qui ont le droit de vote.



Monsieur Michel Vellas, Maire de Brenas, propose sa candidature :

« Bonjour,

Je me présente, Michel Vellas, Maire de Brenas, petite commune agricole, dont 80% de sa superficie fait partie de la ZPS du Salagou et où il y a trois éleveurs implantés qui cultivent pratiquement toute la commune.

Fils d'agriculteur, je suis très proche de ce terroir.

Comme beaucoup de personnes je ne connaissais pas le rôle exact que jouait Natura 2000 dans le territoire. Mais en tant qu' élu je m'engage à valoriser ce qui est en place !

A savoir l'information et l'accompagnement des agriculteurs dans une démarche agroenvironnementale, agriculture raisonnée ou bio, voir d'autres labels, car c'est grâce à eux que nous avons un territoire ouvert, qui favorise la présence d'espèces d'oiseaux qui ont porté la désignation de ce site Natura 2000, encouragent un tourisme vert et respectueux de l'environnement et poussent à trouver des solutions pour protéger les écosystèmes si fragiles, développer des cultures ayant moins de besoins de traitements et d'eau...

Le volet de Natura, qui me plaît beaucoup, c'est la richesse de notre population d'oiseaux, qu'il faut préserver. Il a été mis en place des mesures de gestion et protections en faveur des habitats de nidification et il faut arriver à les développer encore.

Mon rôle consiste également à faire connaître à la population Natura 2000, par le biais de rencontres avec les élus sur le terrain, ou d'animation auprès du public comme la fête de la nature, tout cela au travers d'échanges avec nos partenaires.

Je n'ai pas encore d'expérience mais avec l'aide précieuse des techniciens et chargés de mission du site, j'espère progresser et apprendre chaque jour.

Michel Vellas »

Suite au vote, Monsieur Michel Vellas est élu Président du comité de pilotage du Site « Le Salagou », succédant ainsi à Monsieur Jean Lacoste qui avait été désigné Président du comité de pilotage le 30 novembre 2015.

